CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201823** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2023

Raison sociale : KRENO RENOV

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/02/2023

Capital : 2 000

68 RUE DE LA REPUBLIQUE
59222 BOUSIES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : 949 241 830 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 381867300174

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159227746

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159227746

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 06 24 01 80 27 **Fax :**

Portable : 06 24 01 80 27

Responsabilité légale :
DE BARBA NICOLAS GÉRANT

Site Internet : https://kreno-renov.wixsite.com/kreno-renov

E-mail : krenorenov@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 367 844 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 15:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E201823** **VALABLE JUSQU'AU** **11/02/2027**

ÉDITÉ LE **16/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/02/2023
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/02/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : **949 241 830 00015**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 381867300174
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159227746
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159227746

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **KRENO RENOV**

68 RUE DE LA REPUBLIQUE
59222 BOUSIES

Téléphone : 06 24 01 80 27 **Fax :**
Portable :

Site Internet : https://kreno-renov.wixsite.com/kreno-renov
E-mail : krenorenov@gmail.com

Responsabilité légale :
DE BARBA NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/02/2025
o Fenêtres de toit	12/02/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/02/2025
o Isolation des combles perdus	12/02/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 15:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.